



# CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS

## RÈGLEMENT

### **Article 1 : Organisateur et lieu du concours**

Le service Animation de la Ville du Lavandou organise un concours d'épouvantails, du 17 septembre au 16 octobre 2024, dans le but d'exposer les réalisations des participants dans le parc du Grand Jardin durant les vacances scolaires d'automne (du 19 octobre au 3 novembre 2024).

### **Article 2 : Les participants**

Le concours d'épouvantails est ouvert à tous, personnes mineures ou majeures, qui peuvent participer de manière individuelle ou collective (association, école, maison de retraite, entreprise...).

### **Article 3 : Le déroulé du concours**

Le concours d'épouvantails est ouvert à compter du 17 septembre 2024. Les participants doivent remplir le bulletin d'inscription et le retourner au service Animation le 14 octobre 2024 au plus tard.

Les épouvantails doivent être déposés aux Ateliers municipaux (Hangar n°7 Festivités – rue des Bugadières, 83980 Le Lavandou) entre le 14 et le 16 octobre 2024.

### **Article 5 : La conception de l'épouvantail**

L'épouvantail doit mesurer entre 1 et 2 mètres et être équipé d'une structure qui permet une installation au sol, soit en étant planté dans la terre ou installé sur un socle stable.

L'épouvantail doit être nommé sur une étiquette apposée sur ses vêtements ou sur le socle. L'étiquette contient aussi le nom du créateur (ex : *Spaventapasseri de l'association Y*).

### **Article 6 : Les matériaux utilisés**

Les épouvantails sont fabriqués à l'aide de matériaux non dangereux, non tranchants et si possible, à partir de produits naturels, recyclés et recyclables. Les objets et accessoires de seconde main sont à privilégier.

### **Article 7 : Le vote du public et la remise des Prix**

Du 23 au 30 octobre 2024, le public est invité à voter. Pour ce faire, le public peut voter en ligne sur la page Facebook de la Ville du Lavandou, ou dans les urnes mises à disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville ainsi qu'à l'Office de tourisme.

Le palmarès établi suite à ce vote sera communiqué le jeudi 31 octobre 2024 lors de la remise des prix organisée dans le cadre de la Fête des Lutins.

### **Article 8 : Propriété**

Les participants au concours acceptent que leur épouvantail soit exposé dans le parc du Grand Jardin durant les vacances scolaires d'automne (du 19 octobre au 3 novembre 2024). S'ils le souhaitent, les participants pourront récupérer leur épouvantail à partir du 6 novembre 2024 aux Ateliers Municipaux - Hangar n°7 Festivités - rue des Bugadières, 83980 Le Lavandou.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des épouvantails.

**Signature du participant, précédée de la mention « Lu et approuvé »**